



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 456 912 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Chef de division - Réclamations

Service :

Contentieux - Droit civil et contractuel

Direction :

Services juridiques

Domaine d'emploi :

Cadre

Type d'engagement :

Régulier Temps plein

Salaire :

108 183,00\$ - 135 274,00\$

Horaire :

35 heures

Lieu de travail :

4250, chemin de la Savane - Télétravail possible selon la politique interne

Concours numéro :

DSJ - 2026 - 3

Durée de l'affichage :

Du 2026-03-13 08:00 au 2026-03-26 23:59

Mandat :

Sous l'autorité du chef de service du contentieux - droit civil et contractuel, la personne est responsable d'une équipe d'enquêteurs, de la gestion des réclamations adressées à la Ville et de l'indemnisation des dommages aux actifs de celle-ci. Elle dispose de la délégation d'autorité afin de prendre position pour et au nom de la Ville relativement au règlement des réclamations adressées à la Ville. Elle gère les ressources humaines, financières et matérielles qui lui sont confiées. Elle représente la Ville et ses employés dans tous les recours judiciaires institués devant la Chambre civile de la Cour du Québec, Division des petites créances.

La personne est responsable de planifier, coordonner et contrôler toutes les activités de la division, dont la gestion des risques d'assurance de la ville dans ses compétences locales et d'agglomération. Elle a la responsabilité d'élaborer et d'appliquer des stratégies pour la gestion des risques d'assurance de la Ville dans ses compétences locales et d'agglomération. Elle conseille et agit comme expert ou experte en matière de risques d'assurance auprès des services municipaux.

Exigences :

- Détenir un baccalauréat en administration avec spécialisation en gestion des risques et assurance ou toute expérience ou formation jugée équivalente;
- Quatre (4) à six (6) années d'expérience pertinente;
- Toute formation de l'Institut d'assurance, titre de PAA (un atout);
- Expérience à titre d'expert en sinistre (un atout);
- Expérience dans le domaine de l'assurance ou dans un champ de spécialisation impliquant la gestion des réclamations, des risques et de la responsabilité civile;
- Connaissance des rouages de l'administration publique municipale;
- Grandes habiletés en communication et en relations interpersonnelles;
- Grandes capacités d'écoute, de diplomatie et de persuasion;
- Faire preuve de rigueur et de discrétion dans le traitement des dossiers;
- Esprit d'analyse et excellentes aptitudes en rédaction de rapports;
- Aptitudes à gérer une équipe de travail;
- Démontrer les compétences de leadership, soit être humain, agile, rassembleur et coach;
- Détenir un permis de conduire valide.

***Pour les candidats de l'interne, nous vous invitons à consulter la section « Affichages modèles » disponible sur l'intranet pour plus d'informations.**



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

longueuil.quebec/emplois

longueuil
